

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 8 juin 2020, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présence de M. Serge Deschênes, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2020-06-117
6985

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 10 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 35 et vérifie le quorum.



2020-06-118
6986

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2020-06-119
6986

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseiller Raynald Foster et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 11 mai 2020 et de la réunion spéciale du 28 mai 2020.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2020-06-120
6986

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2020.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 3 081 m³, moyenne : 106 m³/jr (drainage)
Secteur Les Buissons : 7 608 m³, moyenne: 262 m³/jr (drainage)
Station de recherche : non disponible
Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques et entretiens tenus : 12, 13, 15 19 et 21 mai 2020
Incendies : 6, 13, 16 et 20 mai 2020
Premiers répondants : aucun
Formation des pompiers : aucune
Rencontre : aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : aucun

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2020-06-121
6986

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. François Motard, directeur, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, -20-05-13- remerciement d'avoir souscrit à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport, ce qui contribuera à rendre la pratique et l'encadrement du loisir et du sport sains, sécuritaires et accueillants pour tous.

* Mmes Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation, et Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, -20-05-29- Confirmation de l'accès sans frais aux infrastructures des établissements scolaires pour l'ensemble de la période estivale. Ce partage est conditionnel à la poursuite des activités régulières des centres de services scolaires durant l'été, notamment les travaux de rénovation et les activités pédagogiques. Un guide détaillant les mesures sanitaires devant être mis en place dans la gestion d'un camp de jour est disponible.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



* M. Jean-Sébastien Dion, directeur, ministère de la Sécurité publique, -20-06-03- information que le gouvernement du Québec a adopté un règlement temporaire afin de reporter les paiements prévus les 30 juin et 31 octobre 2020, sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec, au 30 septembre et 1^{er} décembre 2020.

Expédiée :

* M. Kalliel Karres, technicien en aménagement à la MRC de Manicouagan, -20-05-12- envoi de la résolution numéro 2020-05-095 selon laquelle le conseil municipal autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents relatifs à la gestion du sable et du gravier pour le projet de stabilisation des berges, auprès de la MRC de Manicouagan.

* Mme Gaëlle Carrier, Akifer -20-05-12- envoi de la résolution numéro 2020-05-097 selon laquelle le conseil municipal accepte la proposition d'Akifer afin de procéder aux travaux de vérification des puits P-2 et P-3 du secteur de Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 4 704 \$, plus les taxes.

* Mme Claudie Laberge, directrice, Société canadienne de la Croix-Rouge, -20-05-12- envoi de la résolution numéro 2020-05-099 selon laquelle le conseil municipal autorise M. Serge Deschênes, maire et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour une période de trois (3) ans.

* Mme Lise Fortin, directrice générale à la MRC de Manicouagan, -20-05-12- Envoi de la résolution numéro 2020-05-100 selon laquelle le conseil municipal autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière ou M. Raynald Foster, conseiller municipal, à faire l'acquisition de l'immeuble (matricule #96030-4042-64-8132) vendu pour non-paiement de taxes par la MRC Manicouagan.

* Mme Sonya Graveline, FNX-INNOV -20-06-01- Envoi de la résolution numéro 2020-05-115 selon laquelle le conseil municipal entérine le mandat de la firme FNX-INNOV pour procéder à des travaux de caractérisation supplémentaire du banc d'emprunt «Site n° 28» identifié comme étant prometteur afin de constituer une source d'approvisionnement dans le cadre du projet de recharge de plage à Pointe-aux-Outardes.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Les questions que nous avons reçues, par courriel, seront répondues à la fin de la rencontre.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2020-06-08.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2020-06-123
6988

RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DANS LE RAPPORT FINANCIER 2019

Monsieur le maire fait la lecture des faits saillants concernant le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, apporte quelques précisions.

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter ce rapport pour dépôt.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal *Le Cacardeur édition de juillet 2020* et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2020-06-124
6988

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION # 2020-04 (53-2-96030-20-03) – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – CHEMIN DE LA BAIE-SAINT-LUDGER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offres sur invitation 2020-04 (53-2-96030-20-03) pour la réalisation d'une étude géotechnique sur le chemin de la Baie-Saint-Ludger à Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE le Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup est le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate le Laboratoire d'Expertise de Rivière-du-Loup pour la réalisation d'une étude géotechnique sur le chemin de la Baie-Saint-Ludger à Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 39 530,19 \$, taxes incluses.

Le montant de la dépense sera pris dans le surplus accumulé.

2020-06-125
6988

ACHAT – BALAI MÉCANIQUE MANUEL

CONSIDÉRANT QU' il faut remplacer le balai mécanique manuel qui ne fonctionne plus;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Baie-Comeau Motosports.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat d'un balai mécanique manuel auprès de Baie-Comeau Motosports, au coût de 1 126,73 \$, taxes incluses.

2020-06-126
6988

OFFRE DE SERVICES – PERMIS D'INTERVENTION – DÉBOISEMENT BANC D'EMPRUNT

CONSIDÉRANT QU' il faut compléter un formulaire pour la demande de permis d'intervention afin d'obtenir l'autorisation de déboiser un banc d'emprunt pour les travaux de stabilisation ;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire doit être rempli et signé par un ingénieur forestier et accompagné d'une carte ;

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



CONSIDÉRANT QUE l'offre de services d'Englobe corp.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Englobe corp. pour compléter le formulaire de demande de permis d'intervention afin d'obtenir l'autorisation de déboiser un banc d'emprunt pour les travaux de stabilisation des berges à Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 475\$, plus les taxes.

2020-06-127
6989

PLACE DU MARCHÉ – PORTAIL D'ENTRÉE – COVID-19

CONSIDÉRANT les mesures exceptionnelles recommandées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19), la place du marché, situé au portail d'entrée est fermée jusqu'à nouvel ordre ;

CONSIDÉRANT QUE la possibilité de réouverture sera évaluée selon les mesures d'assouplissement et de déconfinement graduel qui seront annoncées par le gouvernement du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la place du marché, situé au portail d'entrée demeure fermée jusqu'à nouvel ordre, puisque la Municipalité ne peut respecter les mesures exceptionnelles actuellement recommandées par le gouvernement du Québec.

Il est également résolu d'installer une affiche indiquant les coordonnées des producteurs et artisans afin qu'ils soient contactés par les citoyens et visiteurs.

2020-06-128
6989

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE – PARCS – COVID-19

CONSIDÉRANT les mesures exceptionnelles recommandées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19), l'accès aux parcs municipaux et modules de jeux est interdit ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourra mettre en place des mesures d'hygiène afin de respecter les mesures d'assouplissement annoncées par le gouvernement du Québec, ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il y aura une réouverture progressive de ses parcs et modules de jeux au public, dès la mise en place des panneaux d'information et du matériel de désinfection.

2020-06-129
6989

PARTY VIP DE DÉCONFINEMENT – PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a dû annuler son souper annuel;

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature organise un concours « le Party VIP de déconfinement » en remplacement de son souper annuel afin d'aider à son financement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de 6 participations au concours « Le Party VIP de déconfinement » du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes pour un coût total de 600 \$, qui est sensiblement le même montant annuel pour la participation au souper-bénéfice.



2020-06-130
6990

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T. – NETTOYAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT QUE la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. va procéder au nettoyage des fossés dans la municipalité en 2020.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire un don au montant de 1 500 \$ à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T. lorsqu'elle aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.

2020-06-131
6990

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2020 – CHAMBRE DE COMMERCE DE MANICOUAGAN

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce de Manicouagan.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle son adhésion 2020 auprès de la Chambre de commerce de Manicouagan au coût de 200,00 \$.

2020-06-132
6990

AMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL – COVID-19

CONSIDÉRANT les mesures exceptionnelles recommandées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19), le bureau administratif de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est présentement fermé au public ;

CONSIDÉRANT l'ordonnance du premier ministre du Québec, M. François Legault de maintenir seulement les services essentiels et de préconiser le télétravail afin de limiter la propagation de la COVID-19, en date du 24 mars dernier ;

CONSIDÉRANT QU' un aménagement doit être réalisé pour le dépôt de documents par les citoyens sans avoir accès au bureau municipal et pour tenir compte de la mesure de distanciation recommandée par le gouvernement lors de rencontres sur rendez-vous seulement, quand cela sera jugé nécessaires par le personnel.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de :

- | | |
|---|-------------|
| ➤ Une porte isolée vitrée (ouverture inversée) | 2 847,00 \$ |
| ➤ Un passe-lettre avec boîte pour recevoir le courrier | 600,30 \$ |
| ➤ Un protecteur lexan avec passe-lettre pour la réception | 565,00 \$ |
| ➤ Un protecteur lexan mobile pour bureau | 290,00 \$ |
| ➤ Modifications et installations | 2 850,00 \$ |

Auprès de Serrurier Baie-Comeau, pour un total de 7 152,00 \$, plus les taxes

2020-06-133
6990

ÉCLAIRAGE D'URGENCE ET EXTINCTEURS – BÂTIMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la vérification annuelle de l'éclairage d'urgence et des extincteurs dans les bâtiments municipaux a été effectuée ;

CONSIDÉRANT la soumission de SPI Sécurité pour la mise à niveau et le bon fonctionnement de certains équipements.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le prix soumis par SPI sécurité pour la mise à niveau et le bon fonctionnement de l'éclairage d'urgence et des extincteurs dans les bâtiments municipaux, au coût de 1 053,44 \$, plus les taxes.

2020-06-134
6991

**ENGAGEMENT – PRÉPOSÉS AUX TRAVAUX PUBLICS ADJOINTS
TEMPORAIRES SUR APPEL**

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager des préposés aux travaux publics adjoints temporaires sur appel pour parer à un surcroît occasionnel de travail selon les périodes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner l'embauche de Messieurs David Bernier et Tommy Imbeault aux postes de préposés aux travaux publics adjoints temporaires sur appel selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur, la rémunération pour ce poste sera la classe 3, échelon 1.

AFFAIRES NOUVELLES

2020-06-135
6991

**TERRAIN DE SOCCER / TERRAIN DE BALLE – MAINTIEN DE
FERMETURE**

CONSIDÉRANT les mesures exceptionnelles recommandées par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19), le terrain de soccer et le terrain de balle demeurent fermés ;

CONSIDÉRANT les mesures nécessaires qui doivent être prises afin d'assurer la sécurité du public dans les installations municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le terrain de soccer et le terrain de balle demeurent fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

2020-06-136
6991

**DEMANDE MINISTÈRE DES TRANSPORTS – AJOUT MARQUAGE
PASSAGE PIÉTONNIER**

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement comestible secteur nourricier et gestion des surplus alimentaires qui sera réalisé dans les parcs municipaux ;

CONSIDÉRANT QU' il serait important de demander au ministère des Transports d'ajouter une traverse pour piétons devant le parc Vents et Marées à Pointe-aux-Outardes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire une demande au ministère des Transports pour faire l'ajout de marquage d'un passage piétonnier, sur le chemin Principal, devant le parc Vents et Marées à Pointe-aux-Outardes

2020-06-137
6991

**RÉFECTION ENTRÉE PRINCIPALE (VERS LE STATIONNEMENT) AU
CENTRE DES LOISIRS – PROJET AMÉNAGEMENT COMESTIBLE –
SECTEUR NOURRICIER ET GESTION DES SURPLUS ALIMENTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'installation d'un réfrigérateur extérieur au Centre des loisirs dans le cadre du projet d'aménagement comestible



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

secteur nourricier et gestion des surplus alimentaires ;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée principale couverte du Centre des loisirs serait le meilleur emplacement afin d'abriter le réfrigérateur ;

CONSIDÉRANT QU' il faut faire la réfection et l'agrandissement de l'entrée principal du Centre des loisirs afin d'y installer le réfrigérateur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat des matériaux pour la réfection et l'agrandissement de l'entrée principale couverte au Centre des loisirs, auprès de Matériaux Manic, au coût de 2 143,51 \$, taxes incluses.

2020-06-138
6992

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Monsieur le Maire répond aux questions que nous avons reçues par courriel.

2020-06-139
6992

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h30


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE